Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20260504-S03-CC-44-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/05/2026
Mise ne ligne le 06/05 2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°44/2026
SÉANCE N° 03 DU 4 MAI 2026

OFFICE DE TOURISME DE LAVAL AGGLOMÉRATION : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2026 – AVENANT N°1 ET AVENANT N°2 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS PLURIANNUELLE DU 24 NOVEMBRE 2025

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 28 avril 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents
Sébastien Destais, Jean-René Ladurée, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard, Damien Richard, André Vigouroux, Christine Nadau, Patrick Péniguel, Marie-Paule Phelippot, Jean-Marc Chanteau, Annette Chesnel, Christian Raimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthe-Lopez, Patrice Morin, Manel Bentefrit, Guéwen Douesneau, Agnès Camaréna, Jérôme Lesteven (jusqu'à 18 h 52), Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie Er-Rafiqi, Georges Hoyaux, Katy Lemoigne, Habib Bousbih, Nadège Davoust, Michel Neveu, Ingrid Walkowiak, Éric Paris, Geneviève Pham Sigmann, Jérôme Fortin- Stoltz, Louise Rebeyrolle-Rozel, Rihaoui Chanfi, Gilles Mézière, Agathe Laigle, Fabien Guittois, Thomas Brisseau, Julie Charpentier, Tony Echelard (jusqu'à 18 h 50), Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau, Patrick Pavard, Sophie Ferrié, Virginie Marsollier-Biela, Julien Brocail, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Éric Morand, Éric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde, Murielle Mouloudj-Millet, Pierre Besançon, Nelly Houssin, Louis Michel, Éric Guérin, Olivier Barré, Benjamin Dugué, Sophie Chauvigné et Michel Rocherullé.

Étaient représentés
Isabelle Jouault a donné pouvoir à Nicolas Deulofeu, Gwénaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Valérie Melot-Raynal a donné pouvoir à Fabienne Le Ridou, Olivier Richefou a donné pouvoir à Christine Nadau, Antoine Serrière a donné pouvoir à Damien Richard, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Ingrid Walkowiak, Antoine Caplan a donné pouvoir à Laurent Paviot, Jérôme Lesteven a donné pouvoir à Agnès Camarena (à partir de 18 h 52), Samia Soultani-Vigneron a donné pouvoir à Fabien Guittois, Stéphanie Hibon-Arthuis a donné pouvoir à Agathe Laigle, Tony Echelard a donné pouvoir à Isabelle Fougeray (à partir de 18 h 50).

David Moussay est représenté par Virginie Marsollier-Biela (suppléante).

Isabelle Fougeray et Tony Echelard ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 6 mai 2026

N° 044 /2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 MAI 2026

OFFICE DE TOURISME DE LAVAL AGGLOMÉRATION : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2026 - AVENANT N° 1 ET AVENANT N° 2 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS PLURIANNUELLE DU 24 NOVEMBRE 2025

Rapporteur : Isabelle Fougeray

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, L5211-2 et L5211-10,

Vu la délibération du 24 novembre 2025 fixant les objectifs et le cadre du partenariat entre l'office de tourisme et l'agglomération lavalloise,

Vu le budget primitif 2026 adopté le 15 décembre 2025,

Considérant que le montant des subventions de fonctionnement et d'investissement attribuées par Laval Agglomération à l'Office de Tourisme doit faire l'objet, chaque année, d'avenants,

Considérant les projets d'avenant n° 1 et n° 2 annexés à la présente délibération,

DÉLIBÈRE

Article 1er
Le conseil communautaire approuve les termes des avenants n° 1 et n° 2 à la convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle passée avec l'Office de Tourisme de Laval Agglomération.

Article 2
Le conseil communautaire autorise le versement de la subvention de fonctionnement 2026, d'un montant de 738 250 € ayant fait l'objet d'une inscription au budget primitif 2026.

Article 3
Le conseil communautaire autorise le versement de la subvention d'investissement estimé à 200 000 €. Celle-ci sera versée à l'Office de Tourisme de Laval Agglomération sur production des factures acquittées.

Article 4
Il y a lieu d'affecter la totalité des crédits d'investissement en subventions d'équipements (nature 20421.

Article 5
Le président ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet

Article 6
Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, huit conseillers communautaires s'étant abstenus (Olivier Richefou, Samia Soultani-Vigneron, Gilles Mézière, Agathe Laigle, Fabien Guittois, Stéphanie Hibon-Arthuis, Thomas Brisseau, Benjamin Dugué).
Éric Morand, Yannick Borde, Tony Echelard, Jean-René Ladurée, Marie-Paule Phelippot, Gwénaël Poisson, Olivier Barré, Vincent Paillard, Agnès Camarena, Ingrid Walkowiak, Antoine Caplan et Patrick Péniguel en leur qualité de membres du conseil d'administration de l'Office de Tourisme, n'ont pas pris part au vote. Les élus intéressés ont quitté la séance.

Le Président,

Signé : Florian Bercault